

RÉPONSE INTERMÉDIAIRE – M 206 B – 23.05

Réponse intermédiaire du Conseil administratif à la motion M 206 A – 22.12

déposée par Mesdames Sophie BOBILLIER et Anne COMPAGNON KAUFMANN, et Monsieur Cédric BRINER, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

UN RAPPORT ANNUEL SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

La motion susmentionnée, votée par votre Conseil le 22 décembre 2022, invitait le Conseil administratif à présenter chaque année au Conseil municipal l'état de la mise en œuvre de sa stratégie climatique.

Un plan climat communal est en cours de réalisation au sein de l'Administration. Le premier semestre 2023 est consacré à l'état des lieux des actions réalisées au sein des services, à l'établissement du bilan carbone du territoire, à l'analyse de vulnérabilité climatique, ainsi qu'à la mise en place de la gouvernance.

Au cours du deuxième semestre 2023, les mesures et les indicateurs nécessaires à l'atteinte des objectifs chiffrés dans le plan climat cantonal seront élaborés collectivement de manière transversale avec les différents services concernés. Ce plan climat communal sera en cohérence avec la stratégie cantonale de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des mesures d'adaptation du territoire aux changements climatiques.

La forme définitive de ce rapport vous sera donnée dans le cadre de l'avancement des travaux liés au plan climat communal.

La motion M 206 A – 22.10 est ainsi partiellement répondue, dans l'attente de la suite des travaux.

Mathias BUSCHBECK
Conseiller administratif

Vernier, le 8 mai 2023

